



## La loi sur la nationalité échouera sans stratégie d'intégration

2012/35

30 | 07 | 2012



Marc De Vos  
Directeur Itinera Institute

**Y**es, we can! En 2011, le Parlement fédéral —majorité et opposition confondues— a pris l'initiative de préciser les conditions du regroupement familial en cas d'immigration. Cette semaine, il fait la même chose pour l'acquisition de la nationalité belge. Il est réjouissant de constater qu'au-delà des configurations de parti classiques et indépendamment du Gouvernement fédéral, des majorités peuvent être trouvées pour adapter le cadre législatif belge à la réalité de l'immigration massive. Je pense également que la voie choisie est, tout compte fait, la bonne. Une vaste mobilisation générale en faveur de l'intégration est toutefois nécessaire pour éviter l'échec de la nouvelle législation en matière de nationalité.

La nationalité belge était autrefois acquise par le lien du sang avec un parent belge. Se rendant compte que les premiers travailleurs immigrés étaient devenus des immigrants permanents, la Belgique a dû réfléchir au facteur nationalité face à la diversité ethnique. L'ancienne 'loi accélérant la procédure de naturalisation' optait résolument pour le séjour de fait sur le territoire belge comme tremplin vers la nationalité. On pouvait ainsi automatiquement obtenir la nationalité, ou même la recevoir sans demande, le tout afin de stimuler l'intégration. En passant, la discussion sur le droit de

vote pour les immigrants a été également désamorcée: ils devenaient en effet de toute façon belges.

La logique d'intégration sera à présent inversée: l'acquisition de la nationalité belge est désormais l'aboutissement de l'intégration, et non son commencement. L'option me paraît logique. Celui qui offre gratuitement sa nationalité suggère également que celle-ci est sans importance. La loi existante symbolisait une forme d'auto-relativisme qui se réduisait en fin de compte à du nihilisme identitaire. L'objectif de l'intégration était plus freiné qu'aidé: la

“

*Celui qui offre gratuitement sa nationalité suggère également que celle-ci est sans importance. La loi existante symbolisait une forme d'auto-relativisme qui se réduisait en fin de compte à du nihilisme identitaire.*

”

main tendue était en effet une main vide. Que signifie pouvoir participer à une société qui se considère apparemment uniquement comme une union libre de personnes physiquement présentes? Ceci ne recrute guère, mais au contraire invite à se renfermer dans sa propre tradition culturelle et religieuse.

La voie empruntée est donc la bonne, mais atteint-on la destination voulue? Outre la présence sur le territoire, la nouvelle loi mise surtout sur des critères socioéconomiques: connaissance de la langue, diplôme, formation professionnelle, stage d'intégration, période de travail minimale. Je ne nierai pas qu'il s'agit là de paramètres pertinents pour juger de la participation à la société belge. Mais l'intégration ne se résume pas à la participation, et la nationalité ne se résume pas à l'activité. Ce qui reste sous-développé, c'est la composante culturelle ou identitaire de la nationalité. À présent que nous laissons officiellement derrière nous le laissez-faire de la société multiculturelle, nous devons définir clairement quelles normes et valeurs nous partageons.

Il n'y a pas de monoculture, mais une interaction culturelle autour d'un socle qui doit nécessairement et inconditionnellement être commun. Il convient donc de donner un contenu à la notion de citoyenneté,

couronnée par la nationalité belge. Il ne s'agit certainement pas d'un exercice facile, mais il est indispensable compte tenu du contexte de grandes différences historiques, religieuses et ethniques qui est le nôtre. Reste à espérer qu'un arrêté d'exécution de la nouvelle loi puisse y donner corps. Dans l'idéal, l'acquisition de la nationalité devrait également se sceller par un engagement de citoyenneté symbolique et personnel. Voilà la conséquence ultime et psychologiquement importante de voir la nationalité comme l'aboutissement du processus d'intégration.

Nous devons en outre nous demander quel est l'objectif poursuivi par le durcissement de la procédure de naturalisation. Voulons-nous tout simplement moins de Belges ou voulons-nous plus de Belges intégrés? Je choisis la deuxième option. La première est la voie de l'apartheid silencieux: la Belgique est en effet une nation d'immigration qui accueille chaque année des dizaines de milliers de nouveaux immigrants. La législation sur la nationalité doit continuer d'avoir pour but de favoriser l'intégration, et non d'ériger des murs intérieurs. Poser l'éducation, la connaissance de la langue ou l'activité professionnelle comme exigence est une chose; faire en sorte que les immigrants puissent y accéder et y accèdent aussi effectivement en est une autre.

Tout le monde sait que certains sous-

“

*Poser l'éducation, la connaissance de la langue ou l'activité professionnelle comme exigence est une chose; faire en sorte que les immigrants puissent y accéder et y accèdent aussi effectivement en est une autre*

groupes d'immigrants non européens sont fortement marginalisés et peu responsabilisés à ce niveau.

Sur le marché du travail, la situation est franchement dramatique, alors que la nouvelle loi institue précisément l'activité professionnelle comme condition. Si nous ne changeons pas la ten-

”

dance à cet égard, nous condamnons ces groupes à problèmes à un statut permanent de citoyens de seconde zone. La Belgique souhaite à juste titre lier la nationalité à la participation socioéconomique. Mais elle doit alors également avoir une stratégie pour rendre cette participation possible là où elle ne l'est aujourd'hui manifestement pas. La nouvelle loi sur la nationalité doit être le déclencheur d'une vaste mobilisation pour l'intégration. À défaut, la loi divisera au lieu d'unifier, sèmera la discorde au lieu de récolter l'unité. Les principes de la loi sont corrects. Il nous reste encore à les mettre en œuvre.

**Marc De Vos** est le directeur de l'Institut Itinera et enseigne à l'Université de Gand. @devosmarc

Pour une croissance économique et une protection sociale durables